

S.O.S Mamans – Journal de bord n° 72 – Eté 2016 – Ouvrons les yeux !

Publié le 30 juin 2016
6 minutes



La petite Léa, née en juin 2016

Jeudi 30 juin 2016

Un cas gravissime, rencontré le 29 juin par notre antenne en Bretagne.

Les jeux de football EURO 2016 ont leur côté d'ombre, jusque chez SOS Mamans : nous sommes confrontés, désabusés, à 8 jeunes filles de 15 à 17 ans en Bretagne, enceintes d'une orgie surprise en cave après un match de foot. Elles ne se connaissent mutuellement que depuis cette mauvaise expérience, et elles ont choisi de nous contacter en groupe. Nos tests Clearblue ont clairement indiqué : les bébés sont là. Quoi faire ?

- Les loger individuellement en studios pendant leur grossesse ? Impossible à cet âge-là !
- Les mettre discrètement à l'abri chez une de nos familles hébergeuses ailleurs ? Impensable, car elles doivent aller au lycée !
- Leur louer une maisonnette dans leur région jusqu'à l'arrivée de leurs bébés ? Elles sont trop jeunes pour se gérer en groupe.
- Bref, la seule solution réalisable serait d'aller voir leurs parents pour les persuader, probablement moyennant la promesse d'une aide solide autour de 500 Euro par mois jusqu'à la naissance plus 3 mois, afin qu'ils veuillent bien laisser ces bébés de leurs propres filles venir au monde, contre vents et marées. Nous l'avons déjà pratiqué une fois avec un groupe de 3 fillettes violées par un seul drogué, et tout s'est bien passé : les parents, après notre aide financière, ont pris la relève et éduquent aujourd'hui à merveille les bébés à la place de leurs filles, pendant qu'elles finissent tranquillement leurs études. En agissant ainsi, les bébés seraient sauvés, les cœurs des jeunes filles soulagés, les familles sauvegardées, et, transformant le mal en bien, Dieu serait loué.

Dans ce dernier cas un problème majeur reste à résoudre : le financement de l'opération. 8 jeunes filles x 500 Euro/mois x 12 mois = 48.000 Euro ! Mais notre caisse SOS Mamans n'a actuellement qu'un solde de 300 Euro... Il nous faudrait cette somme – ou cet engagement – par un ou plusieurs

donateurs rapidement, même si c'était successivement à travers les mois à venir (par ex. au total 4.000 Euro par mois pendant 1 an), pour pouvoir démarrer ce sauvetage immédiatement dans ce sens.

Le 4 juillet, donc six jours plus tard : cet appel d'urgence a déjà porté fruit : 37.000 Euro sont déjà arrivés pour ce « sauvetage de masse », soit en virements, soit en promesses de virements mensuels, et nous avons pu immédiatement « négocier » avec succès avec les 8 parents : tous ont accepté, tous garderont leurs filles chez eux, tous accueilleront leurs bébés. Les 8 bébés sont sauvés, Dieu soit loué ! Merci à tous, c'était un coup dur, un défi majeur, et nous l'avons surmonté, ensemble ! Selon Sainte Thérèse d'Avila, Jésus lui aurait confié : « Une âme vaut plus que l'univers ». Combien valent huit âmes ? Huit univers !...

Dimanche 17 juillet 2016

Triste épilogue concernant les « 8 bébés » : finalement une 9 et 10 jeune fille se sont manifestées, également enceintes de la même « fête » football en Bretagne, mais elles ont péri dans l'effroyable attentat de Nice du 14 juillet. Il faut donc ajouter au nombre officiel des morts de Nice deux bébés que peut-être nous seuls connaissions. Que Dieu soit miséricordieux à ces bébés et leurs mamans !

En faisant le point sur notre sauvetage des 8 bébés, il fallait donc vaincre 5 obstacles, chacun de taille : 1) trouver les bébés, chose jamais facile, mais cette fois-ci deux des jeunes filles concernées nous avaient contactés, connaissant notre numéro de téléphone secret par une lycéenne bretonne dont nous avions déjà sauvé le bébé. 2) convaincre l'ensemble des 8 lycéennes à garder leurs bébés, chose relativement facile car ces jeunes sont toujours en faveur de la vie, même si elles pensent se sentir contraintes à l'avortement. 3) convaincre tous les 8 parents, chose très dure ; cette fois-ci il fallait recourir à l'argument d'un soutien financier mensuel massif ; le premier des parents auquel nous avons parlé, un agriculteur divorcé, se sentait obligé de s'opposer à ce bébé, compte tenu de ses maigres revenus, mais là notre soutien financier pendant 12 mois fut décisif. 4) trouver les sous requis, dans ce cas $8 \times 500 \text{ €} \times 12 \text{ mois} = 48.000 \text{ €}$, et tout de suite pour pouvoir s'engager face aux parents pour une période de 12 mois ; là aussi la grâce de Dieu était nécessaire, pour toucher les cœurs des donateurs. 5) un dernier obstacle : les banques ! Elles n'aiment pas les gros sous liquides urgents, pourtant en ce cas il les fallait. C'est un riche monastère qui nous a résolu cette difficulté : en échange d'un chèque de notre part, un Frère économe nous a remis l'équivalent en liquide, puisé dans ses troncs et corbeilles d'offertoire. 5 obstacles vaincus ! Vive la vie, Dieu soit loué !

Mardi 6 septembre 2016

Sous la date du 6 septembre Le Figaro Etudiants révèle que le nombre d'avortements est en forte hausse chez les jeunes. Il précise qu'une lycéenne sur cinq a déjà eu recours à une « pilule du lendemain », et que 6 % des lycéennes françaises ont déjà subi une IVG, parfois même à deux reprises. Le Figaro ajoute qu'en région parisienne une lycéenne sur 10 a déjà avorté. Chez les étudiantes c'est encore pire...

SOS MAMANS a souvent dit qu'il y a aujourd'hui des avortements dans toutes les classes de lycée, mais personne ne veut nous croire.

Ouvrons les yeux !

Cher lecteur, chère lectrice, vous faites partie de nos donateurs ou coopérants, et nous nous faisons une joie de partager avec vous, par le biais des extraits de notre "Journal de bord", nos joies et nos peines. Ce "Journal" devient un monument de l'espérance, prouvant que le crime de l'avortement peut être vaincu par la charité chrétienne. Nous sommes fiers et heureux de vous savoir à nos côtés. Restez y, s'il-vous-plaît ! Vous faites véritablement partie de l'équipe de SOS MAMANS, merci, et en avant ! Site Internet : www.radio-silence.tv (rubrique SOS MAMANS) Dons immédiats possibles sur ce site Internet en page d'accueil, en spécifiant : « pour Sos Mamans ».

Pour tout renseignement, contact ou don :

 S.O.S MAMANS (UNEC)

B.P 70114

95210 St-Gratien

Rép/Fax 01 34 12 02 68

sosmamans@wanadoo.fr